

Rapport public Parcoursup session 2023

Ecole européenne supérieure de l'image (Angoulême et Poitiers) - Diplôme National d'Art

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Ecole européenne supérieure de l'image d'Angoulême - Diplôme National d'Art	Jury EESI - DNA - Angoulême	Tous les candidats	30	625	57	66	10

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

La formation au diplôme national d'art repose sur des enseignements artistiques, techniques et littéraires qui impliquent des connaissances et des compétences requérant :

- un esprit de curiosité et un intérêt pour la création contemporaine, notamment dans le champ des arts plastiques et visuels, du design, de l'architecture, du cinéma... ;
- un goût pour les questions sociales, environnementales, techniques et culturelles ;
- un goût prononcé pour la création, la conception, l'expérimentation, la fabrication et la réalisation ;
- une pratique artistique quelle qu'elle soit et quel que soit son niveau ;
- un fort engagement et une capacité de travail individuelle, autonome et collective ;
- une capacité d'expression en français et dans au moins une langue étrangère (niveau B1).

Attendus locaux

Il n'est pas obligatoire de suivre une année préparatoire pour se présenter aux concours d'entrée. Toutefois, l'exercice d'une pratique plastique ou le suivi d'une filière spécialisée au lycée peuvent contribuer à une bonne préparation.

Démarches attendues des candidats

Il est attendu des élèves en classe de terminale de se renseigner auprès de chacune des écoles dès le début de l'année civile précédent l'inscription pour connaître les dates exactes des épreuves du concours d'entrée.

Les modalités des concours d'entrée sont consultables sur les sites Internet des écoles ainsi que sur le site www.andea.fr.

Compétences attendues des candidats

Compétences liées au concours de première année Les concours en première année comprennent généralement des épreuves qui requièrent un certain nombre de compétences :

- une épreuve pratique,
- une épreuve écrite de culture générale, incluant l'évaluation du niveau de langue vivante étrangère
- un entretien de motivation du candidat avec le jury d'admission à partir d'un dossier artistique.

Compétences requises afin de favoriser la réussite de l'étudiant : esprit de créativité, goût prononcé pour la conception, la réalisation, ouverture d'esprit et curiosité, envie de transmettre aux autres.

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

DNA

Le diplôme national d'art, diplôme conférant le grade de licence, est conçu comme l'aboutissement d'un cycle d'apprentissage et d'acquisition de connaissances et de savoir-faire, indispensables à la création artistique et à l'insertion professionnelle des étudiants issus du cursus d'un premier cycle de trois années.

DNSEP

Le Diplôme national supérieur d'expression plastique, sanctionne un cursus de cinq années d'études post-baccalauréat dans les écoles nationales, régionales et municipales d'art sous tutelle du ministère de la culture en France.

Le Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP) est homologué au grade master. Il permet de se présenter aux concours externe et interne du capes et capes ainsi qu'aux concours externes de l'agrégation.

Livret des études

https://www.eesi.eu/site/IMG/pdf/livretetude22_23-num-1.pdf

Répertoire National des Certifications Professionnelles

Le DNA -- Diplôme national d'art (métier d'auteur dans les domaines de l'art, de la communication et du design) est enregistré au Répertoire national de certification professionnelle aux références : RNCP 29320 -- Métier d'auteur dans les domaines de l'art de la communication et du design.

Le DNSEP -- Diplôme national supérieur d'expression plastique (créateur concepteur d'expressions plastiques option art, design, communication) est enregistré au Répertoire national de certification professionnelle à la référence : RNCP 36752.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Épreuves du concours d'admission en première année

- une épreuve de pratique artistique,
- une épreuve écrite de culture générale incluant la compréhension d'un document en langue anglaise
- un entretien en visio-conférence

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Critères d'évaluation du concours d'entrée

Engagement, rigueur et constance dans l'ensemble des épreuves.

Epreuve de culture générale

Capacité à adopter un point de vue critique et personnel

Pertinence de l'analyse de documents et argumentation

Efforts de références et justesse de leur articulation. Compréhension du document en langue anglaise

Qualité du travail rédactionnel

Entretien avec le jury

Sensibilité, imagination, expérimentations plastiques

Qualités de la pratique et de l'expérimentation artistiques, l'état actuel des réalisations n'est évidemment pas le seul indicateur.

Le.la candidat.e est relativement autonome, il.elle fait preuve d'écoute et de réactivité dans la conversation avec le jury. Il.elle démontre sa capacité à engager un travail de réflexion sur ses productions. Le jury doit pouvoir déceler dans l'échange avec le.la candidat.e un potentiel de développement du travail engagé.

Curiosité artistique et intellectuelle, culture générale

Le.la candidat.e a une curiosité pour les productions artistiques, un appétit pour l'histoire de l'art, l'histoire des idées et des formes (esthétiques, littéraires, artistiques, politiques, etc.). Dans l'entretien avec le jury, il.elle peut approfondir son propos en s'appuyant sur l'échange et/ou sur des références. Il.elle est attentif.ve à la création sous toutes ses formes, sait témoigner de ses centres d'intérêts artistiques et positionner ses goûts.

Motivations, capacité de travail, adéquation du projet d'étude avec l'école

Le.la candidat.e expose ses objets de recherche et son projet d'étude. Il.elle témoigne d'ouverture d'esprit, de capacité de questionnement, de réactivité et d'une certaine maturité. Le jury doit pouvoir déceler dans l'échange avec le.la candidat.e une adéquation avec les cursus proposés par l'établissement.

Parcours d'étude

Egalité des chances – diversité. Le jury sera attentif à intégrer une variété de profils étudiant.es (origines socio-économiques, géographiques, scolaires). Le jury appréciera la singularité des parcours pour donner une chance d'accès à l'enseignement supérieur artistique à tout type de candidature.

Appréciation générale

Le jury synthétise les qualités de chaque candidature dans un exposé écrit tenu à la disposition du-de la candidat.e, sur demande.

Ces précisions peuvent servir de conseils pour se repérer aux épreuves en cas d'échec.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Concours d'entrée	Qualités artistiques et intellectuelles. Sensibilité, curiosité, attention.	Engagement, rigueur et constance dans les épreuves du concours d'entrée.	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

MARC MONJOU,
 Directeur de l'établissement Ecole européenne
 supérieure de l'image (Angoulême et Poitiers)